



Mody GUIRO

President

Président

Kwasi ADU-AMANKWAH

General Secretary

Secrétaire Général

Route Internationale d'Atakpamé

Centre FOPADESC Agoè – Nyivé

B.P. : 4401 – Tel. : 00228 225 07 10

Fax : 00228 225 61 13

LOME - TOGO

Email : info@ituc-africa.org

Web : www.ituc-africa.org

La CSI-Afrique condamne le massacre de manifestants au Tchad et demande au gouvernement de traduire les auteurs en justice.

L'Organisation régionale africaine de la Confédération syndicale internationale, CSI-Afrique (www.ituc-africa.org), se joint à la communauté internationale pour condamner vivement le massacre des citoyens tchadiens qui sont descendus dans la rue pour protester contre un nouveau retard quant à la transition vers l'instauration d'un gouvernement civil dans le pays. Les rapports qui nous sont parvenus font état de 100 morts et de plus de 300 blessés. D'autres informations indiquent que les agents de sécurité sont en train de perpétrer des assassinats clandestins, ce qui pourrait tripler le nombre de morts et de blessés.

Il ne faut pas que ce crime odieux consistant à décimer des civils sans défense reste impuni. Les auteurs de ce meurtre brutal doivent être punis et les familles des victimes doivent être correctement dédommagées.

La CSI-Afrique se déclare gravement préoccupée par le fait que le Conseil militaire de transition (CMT) n'a pas respecté l'accord antérieur, selon lequel des élections nationales devraient être organisées après dix-huit (18) mois [de transition], dont l'échéance était fixée au 20 octobre 2022. En vertu de cet accord, le Général Derby, fils de l'ancien Président, ne doit pas se présenter aux élections.

Par conséquent, nous invitons la junte militaire à prendre d'urgence des mesures pour remédier à cette nouvelle crise liée à son incapacité à respecter l'accord antérieur sur la transition. Nous exhortons en outre le CMT à établir un véritable dialogue avec toutes les forces politiques, les organisations syndicales et les autres groupes de la société civile en vue de définir le cadre constitutionnel permettant de former un nouveau gouvernement. Cette crise politique persistante ne pourra être résolue que par un véritable dialogue assorti d'un engagement clair en faveur du rétablissement d'un régime civil constitutionnel et démocratique au Tchad.

Nous demandons enfin à l'Union africaine de s'acquitter effectivement de son mandat et prendre des décisions déterminantes quant à la situation au Tchad, comme convenu par l'Assemblée générale de 2021 qui a approuvé le calendrier de transition. L'Union africaine doit demander au CMT de respecter et d'appliquer la feuille de route convenue par toutes les parties prenantes.



Kwasi Adu-Amankwah

Secrétaire Général, CSI-Afrique

22 octobre 2022